



ETA 120 – Éthique et prise de décision (3 cr.)

Plan de cours – Hiver 2019

Jeudi, 8 h 50 à 11 h 40, local A4-277

Enseignant : François Claveau
Bureau : A5-216
Téléphone : 819 821-8000, poste 62298
Courriel : Francois.Claveau@USherbrooke.ca
Page web : fclaveau.org
Moodle : <https://www.usherbrooke.ca/moodle2-cours/course/view.php?id=16883>

OBJECTIF

S'initier à l'analyse éthique et à la prise de décision responsable dans des situations interpersonnelles, professionnelles, organisationnelles et sociales, multiples et complexes.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Maîtriser les bases des théories de la « bonne décision », celle-ci étant comprise comme rationnelle et éthique
- Être en mesure de déployer des outils analytiques pour décortiquer et évaluer des décisions dans des contextes variés
- Savoir justifier ses propres décisions avec les outils appris dans le cours

CONTENU

Prendre la bonne décision, voilà une ambition qui nous anime individuellement et collectivement. La philosophie trouve dans cette ambition un terreau fertile de réflexion à l'intersection de la théorie de l'action, de l'éthique, des sciences cognitives et des sciences sociales.

Certaines questions sur la bonne décision sont très abstraites et fondamentales. Qu'est-ce qui distingue le simple comportement de celui qui résulte d'une décision? Qu'est-ce qui rend une décision bonne ou mauvaise? Est-ce que la décision bonne est seulement contrainte par des responsabilités envers autrui ou avons-nous des responsabilités envers nous-mêmes?

Bien que ce cours aborde ces questions fondamentales, son orientation générale est beaucoup plus concrète et pratique. Il s'agit de s'outiller pour analyser des contextes divers de prise de décision : choix individuel, choix faisant appel à une délibération, choix en contexte stratégique, et choix social par des procédures de vote. Le cours couvre des outils d'analyse pour ces différents contextes et pousse les étudiant-e-s à les mettre en œuvre sur des cas concrets.

Deux aspects des outils d'analyse qui seront couverts doivent être mentionnés ici. Premièrement, ce cours prend acte de l'accélération dans les dernières décennies de la *naturalisation de la philosophie*, c'est-à-dire du fait que la réflexion philosophique de premier plan se fait aujourd'hui en interaction soutenue avec les (autres) sciences. Il ne s'agit pas ici d'une dissolution de la philosophie dans des sciences particulières, mais plutôt d'un mouvement de rapprochement qui se fait tout autant du côté philosophique que du côté scientifique. Nous couvrirons donc des outils d'analyse développés principalement à l'intersection de la philosophie, des sciences cognitives et des sciences sociales.

Deuxièmement, les versions achevées de certaines théories de la décision font appel à un formalisme mathématique. Ce cours se limite à une introduction plutôt informelle de ces théories. En conséquence, les aptitudes mathématiques présupposées seront minimales : opérations arithmétiques de base (addition, multiplication...) et comparaison de grandeurs. Certaines notions mathématiques incontournables seront expliquées en classe (en particulier, le calcul des probabilités). L'étudiant-e doit s'attendre à devoir solutionner certains problèmes exprimés sous forme mathématique bien que le cours ne se limite nullement à cela.

Une séance hebdomadaire typique de ce cours est divisée en trois parties. La première heure couvre les théories établies de la décision (décision individuelle, contexte stratégique, choix social). L'étudiant-e se prépare au matériel à la maison en visionnant les capsules et en faisant les exercices. L'heure en classe est dédiée à clarifier le matériel et à des exercices collaboratifs. La deuxième heure est dédiée au travail de groupe sur le projet de prise de position raisonnée par rapport aux controverses socio-techniques. L'étude de controverses déterminées a comme fonction principale de développer les compétences liées à la prise de décision raisonnable et éthique en déployant les outils analytiques couverts dans le cours. La troisième heure de la séance porte (habituellement) sur des développements récents en sciences de la décision, principalement en psychologie cognitive et en psychologie morale. On y traitera, par exemple, des différences entre la décision basée sur notre système 1 (rapide) et notre système 2 (lent) autant dans le domaine de l'estimation de la vraisemblance que dans celui du choix éthique.

PLANIFICATION DU COURS

	Dates	Description du contenu
1	10 janvier	Introduction au cours
2	17 janvier	Théories de la décision <ul style="list-style-type: none"> • La formalisation du contexte de décision et de la psychologie naïve Controverses socio-techniques <ul style="list-style-type: none"> • Introduction à l'activité Sujets récents en sciences de la décision <ul style="list-style-type: none"> • Biais de confirmation et scepticisme motivé
3	24 janvier	Théories de la décision <ul style="list-style-type: none"> • Préférences 1 Controverses socio-techniques <ul style="list-style-type: none"> • Introduction à la « grille de Legault » Sujets récents en sciences de la décision <ul style="list-style-type: none"> • Système 1 et Système 2 • <i>À lire</i> : Kahneman. 2012. <i>Système 1/Système 2</i>, ch. 01

4	31 janvier	Théories de la décision <ul style="list-style-type: none"> • Préférences 2 Controverses socio-techniques (2 heures) <ul style="list-style-type: none"> • Remise le mardi 29 janvier de la première prise de position • Présentation des premières prises de position
5	7 février	Théories de la décision <ul style="list-style-type: none"> • Rationalité des croyances Controverses socio-techniques <ul style="list-style-type: none"> • Recherche sur la 1^{re} phase Sujets récents en sciences de la décision <ul style="list-style-type: none"> • Intuitions et probabilités
6	14 février	Théories de la décision <ul style="list-style-type: none"> • La décision rationnelle Controverses socio-techniques <ul style="list-style-type: none"> • Recherche sur la 1^{re} phase Sujets récents en sciences de la décision <ul style="list-style-type: none"> • Rationalisation
7	21 février	Théories de la décision <ul style="list-style-type: none"> • La décision éthique 1 Controverses socio-techniques (2 heures) <ul style="list-style-type: none"> • Remise le mardi 19 février de la documentation de la situation • Présentation et discussion des résultats de la première phase
8	28 février	Théories de la décision <ul style="list-style-type: none"> • La décision éthique 2 • Conclusion de la décision individuelle Sujets récents en sciences de la décision <ul style="list-style-type: none"> • La moralité tribale • <i>À lire</i> : Greene, J., 2017. <i>Tribus morales</i>, ch. 3.
–	7 mars (Semaine de lecture)	Remise de l'examen maison sur la théorie de la décision individuelle
9	14 mars	Théories de la décision <ul style="list-style-type: none"> • Le contexte stratégique 1 Controverses socio-techniques <ul style="list-style-type: none"> • Recherche sur la 2^e phase Sujets récents en sciences de la décision <ul style="list-style-type: none"> • La théorie des fondements moraux • <i>À lire</i> : Haidt, J., 2012. <i>The righteous mind</i>, ch. 7.
10	21 mars	Théories de la décision <ul style="list-style-type: none"> • Le contexte stratégique 2 Controverses socio-techniques (2 heures) <ul style="list-style-type: none"> • Remise le mardi 19 mars du diagnostic axiologique • Présentation et discussion des résultats de la première phase
11	28 mars	Théories de la décision <ul style="list-style-type: none"> • Le contexte stratégique 3 Controverses socio-techniques <ul style="list-style-type: none"> • Recherche sur la 3^e phase Sujets récents en sciences de la décision <ul style="list-style-type: none"> • À déterminer selon les intérêts du groupe

12	4 avril	Théories de la décision <ul style="list-style-type: none"> • Le contexte du choix social Controverses socio-techniques <ul style="list-style-type: none"> • Recherche sur la 3^e phase Sujets récents en sciences de la décision <ul style="list-style-type: none"> • À déterminer selon les intérêts du groupe
13	11 avril	Récapitulatif
14	18 avril	Controverses socio-techniques (pour l'ensemble de la séance) <ul style="list-style-type: none"> • Remise le mardi 16 avril des rapports finaux • Présentation et discussion des résultats
15	25 avril	Examen en classe

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

15 % Exercices sur Moodle

- Avant la majorité des séances, l'étudiant.e doit consulter le [matériel sur Moodle](#) et répondre aux questions correspondantes.

15 % Examen à la maison sur la théorie de la décision individuelle

- À remettre sur Moodle au plus tard le jeudi 7 mars à minuit

40 % Rapports sur les controverses sociotechniques

- 5% pour la présentation de la première prise de position et sa présentation
 - Remise le mardi 29 janvier
- 10 % pour le rapport de la 1^{re} phase et sa présentation
 - Remise du rapport le mardi 19 février
- 10 % pour le rapport de la 2^e phase et sa présentation
 - Remise du rapport le mardi 19 mars
- 15 % pour le rapport final, sa présentation et la participation à la discussion.
 - Remise du rapport le mardi 16 avril

30 % Examen final en classe sur l'ensemble de la matière (livres ouverts)

- L'examen se tiendra le jeudi 25 avril.

Critères d'évaluation

Pour les réponses aux **exercices sur Moodle** et les deux **examens** :

- Pour les questions fermées : exactitude des réponses
- (Pour les questions ouvertes) clarté, rigueur et originalité du propos

Pour l'activité sur les **controverses sociotechniques** :

- Les rapports : pertinence de la recherche, finesse de l'analyse, clarté et cohérence du propos, langue et respect des normes académiques
- Les présentations : les critères ci-haut en y ajoutant le souci pédagogique des locuteurs (transmission d'information aux pairs)
- Les discussions : les critères ci-haut en y ajoutant le souci de faire avancer positivement la réflexion (à contraster avec une approche antagoniste)

MATÉRIEL REQUIS

Les textes à lire seront fournis en format électronique sur Moodle.

BIBLIOGRAPHIE

Ressources web

- Cook, J., Lewandowsky, S., 2011. [*Précis de réfutation*](#). University of Queensland, St. Lucia, Australia.
- (podcast) Julia, Galef. [*Rationally Speaking : Exploring the Borderlands Between Reason & Nonsense*](#).
- (podcast) David McRaney. [*You Are Not So Smart : A Celebration of Self-Delusion*](#).
- (chaîne youtube) Christophe Michel, [*Hygiène mentale*](#).
- (chaîne youtube) [*La Tronche en Biais*](#).
- (communauté en ligne) [*Street epistemology*](#).
- (communauté en ligne) [*Change My View*](#), communauté subreddit.

Manuels pour étudiants en philosophie sur les théories de la décision

Eber, N., 2013. *Théorie des jeux*, 3rd ed. Dunod, Paris.

Peterson, M., 2009. *An Introduction to Decision Theory*. Cambridge University Press, Cambridge, UK.

Resnik, M.D., 1987. *Choices: An Introduction to Decision Theory*. University Of Minnesota Press, Minneapolis.

Manuels d'éthique

Causse, J.-D., Müller, D., 2009. *Introduction à l'éthique: Penser, croire, agir*. Les Editions Labor et Fides.

Driver, J., 2010. *Ethics: The Fundamentals*. Blackwell, Oxford.

Legault, G.A., 1999. *Professionnalisme et délibération éthique, Manuel d'aide à la décision responsable*. Presses de l'Université du Québec.

Métayer, M., 2011. *Guide d'argumentation éthique*, 2nd ed. Presses de l'Université Laval, Québec.

Métayer, M., 2008. *La philosophie éthique. Enjeux et débats actuels*, 3rd ed. ERPI, Saint-Laurent, Québec.

Rachels, J., Rachels, S., 2011. *The Elements of Moral Philosophy*, 7th ed. McGraw-Hill, Boston.

Shafer-Landau, R., 2010. *The Fundamentals of Ethics*. Oxford University Press, Oxford.

Timmons, M., 2002. *Moral Theory: An Introduction*. Rowan & Littlefield, Oxford.

Autres textes sur les théories établies de la décision

Allingham, M., 2002. *Choice Theory: A Very Short Introduction*. Oxford University Press, Oxford.

Binmore, K., 2009. *Rational Decisions*. Princeton University Press, Princeton.

Binmore, K., 2007. *Playing for Real: A Text on Game Theory*. Oxford University Press, Oxford.

Binmore, K., 1992. *Fun and games: A text on game theory*. Heath & Company.

Clemen, R.T., Reilly, T., 2001. *Making Hard Decisions with Decision Tools*. Cengage Learning, Pacific Grove, CA.

Elster, J., 2006. *Raison et raisons*. Fayard.

Feldman, A.M., Serrano, R., 2006. *Welfare Economics and Social Choice Theory*, 2nd ed. Springer, New York.

Gaertner, W., 2006. *Primer in Social Choice Theory*. Oxford University Press, New York.

Gibbons, R., 1992. *Game Theory for Applied Economists*. Princeton University Press, Princeton, N.J.

Gilboa, I., 2010. *Rational Choice*. MIT Press, Cambridge, MA.

Giraud, G., 2009. *La Théorie des jeux*. Champs, Paris.

Hargreaves Heap, S., Hollis, M., Lyons, B., Sugden, R., Weale, A., 1992. *The Theory of Choice: A Critical Guide*. Blackwell, Oxford.

Kast, R., 2002. *La théorie de la décision*. La Découverte, Paris.

Kelly, J.S., 1988. *Social Choice Theory: An Introduction*. Springer, New York.
Kreps, D.M., 1999. *Théorie des jeux et modélisation économique*. Dunod, Paris.
Kreps, D.M., 1990. *Game theory and economic modelling*. Oxford University Press, Oxford.
Moulin, H., 1981. *Théorie des jeux pour l'économie et la politique*. Hermann, Paris.
Pénard, T., 2004. *La théorie des jeux et les outils d'analyse des comportements stratégiques*.
Schelling, T.C., 1980. *La Tyrannie des petites décisions*. Presses Universitaires France, Paris.

Études récentes en théories de la décision

Ariely, D., 2010. *Predictably Irrational, Revised and Expanded Edition: The Hidden Forces That Shape Our Decisions*. HarperCollins.
Ariely, D., 2008. *C'est (vraiment?) moi qui décide*. Flammarion, Paris.
Baertschi, B., 2013. *L'Éthique à l'écoute des neurosciences*. Les Belles Lettres, Paris.
Colmez, C., Schneps, L., 2015. *Les Maths au tribunal: Quand les erreurs de calcul font les erreurs judiciaires*. Seuil, Paris.
Frank, R.H., 2011. *The Economic Naturalist: Why Economics Explains Almost Everything*. Ebury Publishing.
Graham, J., Haidt, J., Nosek, B.A., 2009. Liberals and conservatives rely on different sets of moral foundations. *Journal of Personality and Social Psychology* 96, 1029–1046.
Greene, J., 2017. *Tribus morales: l'émotion, la raison et tout ce qui nous sépare*. Éditions Markus Haller, Genève.
Greene, J.D., 2013. *Moral Tribes: Emotion, Reason, and the Gap Between Us and Them*. The Penguin Press, New York.
Haidt, J., 2012. *The righteous mind: why good people are divided by politics and religion*. Pantheon Books, New York.
Haidt, J., 2001. The Emotional Dog and Its Rational Tail: A Social Intuitionist Approach to Moral Judgment. *Psychological Review* 108, 814–834.
Kahneman, D., 2012. *Système 1/ Système 2: les deux vitesses de la pensée*. Flammarion, Paris.
Mercier, H., Sperber, D., 2017. *The enigma of reason: a new theory of human understanding*. Harvard University Press, Cambridge, MA.
Sperber, D., 2007. Le témoignage et l'argumentation dans une perspective évolutionniste. *Raisons pratiques* 17.
Sperber, D., 2001. An evolutionary perspective on testimony and argumentation. *Philosophical Topics* 29, 401–413.
Sutherland, S., 2007. *Irrationality*. Pinter & Martin Ltd, London.

QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/jetudie/quiz/>.

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

1. commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
2. commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
3. usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
4. fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
5. obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
6. copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;

[...]

Par plagiat, on entend notamment :

1. Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
2. reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
3. utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
4. résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
5. traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
6. utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
7. acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
8. utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources.

SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
A+	92 %	4,3	Excellent
A	87 %	4,0	Excellent
A-	84 %	3,7	Excellent
B+	81 %	3,3	Très bien
B	78 %	3,0	Très bien
B-	75 %	2,7	Très bien
C+	72 %	2,3	Bien
C	69 %	2,0	Bien
C-	66 %	1,7	Bien
D+	63 %	1,3	Passable
D	60 %	1,0	Passable
E	59 % et -	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.